

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 8

Artikel: Lausanne, le 19 février 1876
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 19 Février 1876.

Nous nous empressons d'accorder une place à la communication suivante, écrite par une charmante demoiselle. Elle contient, du reste, des arguments dont personne ne contestera la valeur.

Monsieur,

Permettriez-vous à une jeune fille, qui n'a pas commis le péché de s'aiguiser l'esprit sur les meules académiques, de se *faire homme* quelques instants (puisqu'il faut être homme pour raisonner) et de vous adresser quelques observations au sujet de l'article du *Conteur* sur les filles qui ne veulent pas se marier.

Votre honorable correspondant critique et la folie des esclaves de la mode et celles de pauvres filles qui essaient d'y échapper, en s'occupant de choses plus sérieuses. Que nous faut-il faire ? Hélas ! nous n'y pouvons rien, car on ne nous a jamais demandé comment nous voudrions être élevées. Mais vous, Monsieur, qui cherchez une douce et aimable compagne, une amie consolatrice et dévouée, une mère qui remplisse avec amour les devoirs de la maternité, une femme qui sache vous préparer un bon café, compter sa lessive, tricoter ses bas et même les vôtres, soyez assez généreux pour nous sortir de ce mauvais pas.

J'ose croire que vous n'êtes pas le seul à bercer ce doux rêve d'une femme modèle ; et je présume même que tous les vieux garçons, tous les maris mécontents, tous ces malheureux aspirants au mariage que vous plaignez tant, sont venus vous serrer la main avec effusion, en vous remerciant d'avoir osé élever la voix contre cette créature qui les fait trembler d'effroi, prendre la fuite et se réfugier dans les cafés où, malgré leurs airs menaçants, ces dames n'ont pas encore pénétré.

Retenez un peu tous ces cœurs reconnaissants auprès de vous et dites-leur, que vous leur ferez des femmes dignes d'eux, s'ils veulent bien vous prêter leur concours.

Armé de mille signatures, que dis-je ? de dix mille, car il doit y en avoir de ces malheureux-là à Lausanne, vous irez supplier les directeurs d'écoles de jeunes filles de changer leur programme.

L'étude de la grammaire, par exemple, peut être

considérablement simplifiée. A quoi bon apprendre à s'exprimer et à écrire comme un Littré, si l'on n'a pas une seule bonne pensée à énoncer.

Ne serait-il pas préférable, pour une *jeune fille*, de savoir que la Suisse a eu un Rousseau et un Pestalozzi, que d'être tout-à-fait au courant des hauts faits d'Achille.

Si l'on remplissait toutes ces folles têtes d'admiration pour les grands génies, pour tous ceux qui ont fait des efforts sublimes pour élever l'humanité, elles n'auraient pas le temps de songer aux moyens ridicules de se déguiser.

Si, au lieu de leur faire apprendre les noms des guerriers perses, grecs ou romains, on leur parlait de femmes qui, comme *mères* ou comme *épouses*, ont acquis une célébrité immortelle ; si on leur disait que sans être ni médecin ni avocat, certaines femmes ont fait plus de bien à l'humanité qu'Alexandre-le-Grand, ne préféreraient-elles pas d'être quelque chose de mieux que de simples mannequins de magasin de modes.

Si un de leurs professeurs avait assez de modestie pour leur souffler un mot de l'heureuse influence que peut avoir la femme sur son mari et surtout de celle qu'elle a sur la génération suivante, elle comprendrait que, sans se lancer dans la chirurgie ou la théologie, elle peut aussi bien que l'homme dont on lui chante les mérites sur tous les tons, faire quelque chose pour le progrès. Elle étudierait les méthodes d'éducation, les refondrait dans son cœur et travaillerait à faire de ses enfants des hommes d'élite. Son esprit habitué à réfléchir et qui, grâce à sa légèreté naturelle, ne serait jamais *pédant*, saurait trouver bien des moyens pour tenir son mari éveillé pendant les longues soirées d'hiver, sans qu'il soit nécessaire que cet époux modèle passe la meilleure partie de son temps à son club.

Si un sage ami leur avait dit à l'oreille qu'elles ont une faculté de plus que les hommes, celle de faire travailler leurs doigts tout en faisant preuve d'esprit, elles tricoteraient de bons bas à toute leur famille. Ayant aussi entendu dire que rien n'aigrit ces braves maris comme un rôti brûlé ou un bouton non recousu, elles auraient prié leur mère de les mettre à une école qui leur permit de rester un jour par semaine à la maison pour faire le ménage.

Monsieur, essayez encore ce moyen de guérison avant d'abandonner vos amis les vieux garçons à

leur triste sort, et voyez si l'on ne pourrait utiliser votre stock de vieilles filles, en les priant, comme personnes expérimentées, d'aller voir si nos écoles sont bien propres à vous fournir des femmes selon vos souhaits.

Quant à vous, Mesdemoiselles, qui ne voulez pas vous marier, ou plutôt qui en avez trop envie, je crains fort que, lorsque les écailles vous tomberont des yeux, vous ne fassiez comme Diogène et cherchiez en vain *un homme* parmi ces machines politiques ou commerciales que l'on nous désigne sous le nom de « malheureux aspirants au mariage ».

Le mois de février.

Au mois de février, disent tous les almanachs, les jours augmentent de 48 minutes le matin et de 44 minutes le soir. Aussi est-il un proverbe populaire qui dit qu'au mois de février les jours ont grandi de plus d'une heure. Eh bien, franchement, on ne croirait jamais à une pareille augmentation, si l'on ne tenait compte que de l'apparition du jour au matin.

Le soleil, en effet, n'est pas matinal, à l'époque où nous sommes, et l'on ne s'aperçoit guère qu'il se lève plus tôt qu'à Noël. Le grand jour arrive à peine avant huit heures; c'est un phénomène qui frappe tout le monde, et qui surprend tous ceux qui croient encore, suivant la vieille habitude, que l'heure de midi marque nécessairement le milieu du jour. Il n'en est plus ainsi depuis que nos horloges, cessant d'indiquer le *temps vrai*, sont réglées sur le *temps moyen*¹.

Dans le mois de novembre arrive l'époque où le temps moyen, atteint son retard extrême sur le temps vrai, et chacun a pu remarquer que le jour faisait son apparition de très bonne heure le matin et qu'il ne se prolongeait guère dans l'après-midi.

L'anomalie que nous voyons se produire en ce moment est la contre-partie de ce qui arrive en novembre. Beaucoup de personnes se figurent que le retard que nous constatons dans l'apparition du jour est simplement dû aux brouillards qui remplissent si souvent l'atmosphère en cette saison, ou aux nuages qui couvrent le ciel; c'est une erreur. Cette erreur sera rendue évidente, si nous disons que, le 4 février les jours ont augmenté de 1 heure 20 minutes, et que, si l'on consulte les ouvrages spéciaux, on y verra que cette augmentation, dans la durée du jour, se répartit fort inégalement entre le matin et le soir; ainsi le 4 février, il n'y a que 25 minutes d'augmentation pour la matinée, tandis qu'il y en a 55 pour l'après-midi.

C'est le 11 février qu'a lieu l'avance la plus con-

(¹) Chacun sait que le *temps vrai* est celui qui est mesuré par le mouvement journalier du soleil; sa durée est variable, parce que la marche du soleil ou plutôt de la terre est inégale, le mouvement du globe s'accéléralant ou se ralentissant alternativement en s'approchant ou s'éloignant du soleil. Le *temps moyen* ou *égal* se mesure par la vitesse moyenne de la terre ou par un mouvement uniforme, comme celui des horloges.

sidérable de toute l'année du temps moyen sur le temps vrai; ce jour-là, une horloge bien réglée doit marquer midi 14 minutes 31 secondes quand il est midi vrai au soleil, c'est-à-dire quand cet astre passe au méridien.

Comme l'apparition du jour suit toujours la marche du soleil et non celle des horloges réglées sur le temps moyen, il résulte que le 11 février, le soleil, au lieu de se lever à 7 h. 18 minutes, ainsi que l'indique l'annuaire de l'Observatoire, se lève réellement à 7 h. 18 minutes, plus 14 minutes et demie, c'est-à-dire à 7 heures 32 minutes et demie. De plus au lieu de se coucher à 5 heures 11 minutes, suivant l'indication de horloges, il se couche à 5 h. 11 minutes moins 14 minutes et demie, c'est-à-dire à 4 heures 56 minutes et demie.

Telle est l'explication d'un phénomène astronomique qui cause la plus grande surprise depuis que le temps moyen a été adopté pour l'heure civile, et qui est continuellement l'objet d'une foule de commentaires faux ou erronés.

Beaucoup de gens ont été singulièrement intrigués par la publication, dans la *Feuille d'avis* et l'*Estafette*, de l'annonce suivante, répétée à diverses fois:

LAIT DE CHIENNE.

(Employé comme remède.)

Les personnes qui pourraient en procurer sont instamment priées de le faire savoir à M...., qui le paiera un bon prix.

On a pu croire d'abord à une plaisanterie; mais voici des renseignements positifs empruntés à la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, qui prouvent parfaitement le contraire:

Dans un riant vallon du Dauphiné, encadré par le mont Ventoux et les derniers contreforts des Alpes, à 500 mètres d'élévation, se trouve Montbrun-les-Bains, déjà bien connu par ses eaux sulfureuses.

Les habitants, au nombre de 1,500, se livrent exclusivement à la vie pastorale ou agricole.

Là, peu d'agglomération; les trois quarts des maisons, qui s'élèvent au milieu des champs, sont très espacées entre elles et les exigences hygiéniques assez bien observées.

Depuis longtemps l'industrie nourricière est largement pratiquée dans le pays, où l'enfant n'est sevré qu'à l'âge de deux ans et demi à trois ans.

Toute femme qui perd son nourrisson en prend un autre, et cette pratique a bien moins pour but la passion du lucre, qu'une crainte toute naturelle chez la femme. Si le nourrisson fait défaut, la femme prend un jeune chien, qui dès lors fait partie de la famille et reçoit, à ce titre, toutes les caresses de la maison.

C'est ce qui explique la grande quantité de chiens qu'on rencontre dans le pays. Or, il est un fait qui frappe tout observateur: généralement ces chiens sont rachitiques et profondément déformés; on croi-